

# Le Seignadou

*Le signe de Dieu*



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURÉ SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTRÉAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

**Mai 2023**

**Mois de la Vierge Marie**

## *L'éditorial*

### **Se consacrer à Marie**

Pour s'incarner afin de nous sauver, le Fils de Dieu s'est donné tout entier à la très sainte Vierge Marie. Il a décidé de lui appartenir comme tout enfant appartient à sa mère et a voulu lui être soumis en toutes choses, comme nous le rapporte l'Évangile. Il est resté à ses côtés jusqu'à l'âge de 30 ans et a voulu qu'elle soit présente dans l'accomplissement de tous Ses mystères. Enfin, pour toute l'éternité, il a été décidé qu'il resterait « un Fils déférent à tous les désirs de Sa mère », comme le dit si bien le Père Neubert, grand dévot de Notre-Dame et auteur de nombreux ouvrages de dévotion envers la très sainte Vierge Marie.

Marie est donc Mère de Dieu, Mère du Roi des rois, et participe ainsi de la Royauté universelle de son divin Fils. En outre, parfaitement associée à la volonté salvatrice de notre Rédempteur, elle s'est donnée entièrement elle-même et a offert ses souffrances pour la Rédemption de tous, de telle sorte que tous les hommes sont, non seulement par Notre Seigneur Jésus-Christ mais aussi par la très sainte Vierge Marie, « un peuple acquis ».

Dès lors il existe un double motif pour reconnaître la royauté universelle de Marie à notre égard : un titre de nature, comme Mère de Dieu, Mère du Roi des rois et donc à ce titre Mère de toutes les créatures, et un titre d'acquisition,

comme Corédemptrice.

Nous sommes donc à Marie et nous devons vouloir lui être toujours plus étroitement unis. C'est tout l'objet d'une consécration à la très sainte Vierge Marie. Nous sommes ses enfants et nous devons vouloir lui appartenir toujours plus afin de correspondre à notre vocation, afin de rejoindre plus aisément son Fils. Le moyen le plus évident pour un enfant d'obtenir ce qu'il désire n'est-il pas bien souvent de passer par sa tendre mère ?

Marie n'est pas, certes, la fin dernière de notre consécration à elle. Dieu seul est notre fin dernière. Mais la pratique montre, et la doctrine le confirme, que c'est en se consacrant tout à Marie qu'on atteint le mieux cette fin dernière. Saint Louis-Marie Grignion de Montfort, le grand apôtre de Marie, dans son *Traité de la vraie dévotion à la très sainte Vierge Marie*, nous explique que cette donation de soi à Marie, par la consécration, est le moyen le plus efficace d'accéder au Cœur de Jésus.

Il doit s'agir évidemment d'une consécration véritable. Il existe en effet de pieuses démarches, appelées consécration à Marie, qui sont plutôt des demandes que des donations. Les parents consacrent leur enfant à Marie après son baptême, certains se consacrent eux-mêmes à elle au moment de leur Première Communion ou à la

fin d'une retraite, mais c'est surtout pour obtenir une protection particulière de sa part. C'est une demande très légitime, qui ravit la très sainte Vierge Marie et Notre Seigneur Jésus-Christ, mais ce n'est pas une donation proprement dite ; c'est un contrat, pieux certes, plutôt qu'un don gratuit.

« La consécration proprement dite suppose qu'on se donne tout entier à Marie sans idée de retour, pour le plaisir, l'honneur ou les intérêts de Marie avant tout » affirme le Père Neubert.

Cette démarche, de toute évidence, ne doit donc pas être un de ces actes routiniers qui n'a que peu d'effets sur notre manière d'agir. Elle doit pénétrer toutes nos actions. Il faut qu'en pratique cette consécration engendre dans nos âmes une transformation profonde de telle sorte que nous ayons de véritables égards envers notre très sainte Mère ; de telle sorte que nos actions motivées par ces égards, entretiennent constamment notre sentiment de dépendance, de dévotion, de confiance envers elle. Ainsi, quels que soient l'abnégation et l'effort que cela nous coûte, nos actions en Marie nous conduiront à Jésus.

En définitive, ce qui importe, c'est que notre consécration soit vécue. Cela veut dire « que nous nous comportons en tout, non plus comme propriétaire et maître de ce que nous possédons, de ce que nous sommes et de ce que nous faisons, mais comme appartenant entièrement et irrévocablement à Marie » (Père Neubert).

Derrière cette façon d'agir, nous montrons que nous comprenons la mission universelle de la très sainte Vierge Marie, que nous en vivons en reconnaissant le caractère nécessaire de notre piété à son égard. Inutile en réalité de ne rien tenter sans elle ; ce serait perdre son temps. Ce n'est pas faire un détour pour aller à Notre Seigneur Jésus-Christ que de passer par elle,

bien au contraire. C'est lorsque nous ne passons pas par elle que nous faisons un crochet. La très sainte Vierge Marie est le lieu de passage de toute grâce qui descend et de toute prière qui monte. Rien ne doit être en dehors d'elle.

En définitive, tout doit se faire par elle, avec elle, en elle, et pour elle. C'est ainsi que Notre Seigneur Jésus-Christ a vécu : il a agi en Marie pendant les neuf mois qui ont précédé Sa Nativité, il a agi avec Marie pendant les trente ans de Sa vie cachée, il a agi pour Marie durant Sa vie publique spécialement pendant Sa passion, et il agit par Marie depuis qu'Il règne dans les cieux. Seule une consécration de tout notre être peut permettre cet idéal.

En pratique, nous agissons en Marie si nous nous efforçons de lui obéir en toutes choses, si nous regardons comment Marie agirait si elle était à notre place, si nous nous réfugions en elle dans les épreuves. Nous agissons avec Marie, si nous impliquons la très sainte Vierge Marie dans toutes nos actions, si nous recourons à elle dans les tentations. Nous agissons par Marie si nous nous laissons conduire par son esprit, qui n'est rien d'autre que le Saint-Esprit, elle qui en est l'épouse. Nous agissons pour Marie si nous lui confions toute la gloire de nos actions, si nous les entreprenons par amour pour elle.

Alors faisons nôtre cette belle devise si chère à saint Louis-Marie Grignion de Montfort : « A Jésus, par Marie ». Consacrons-nous à cet Mère douce et puissante, cette mère qui connaît les difficultés que nous rencontrons, les combats que nous avons à mener, et qui souhaite nous en faire triompher. Demandons à Notre Seigneur la grâce de reproduire Sa piété filiale envers Sa très sainte Mère ; ce sera le moyen le plus aisé de vivre notre consécration à Marie.

Abbé Gonzague Peignot +



## Se consacrer à la Très Sainte Vierge Marie

par M. l'abbé B. du Crest

Au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, saint Louis-Marie Grignon de Montfort exerça son ministère dans l'ouest de la France, particulièrement au moyen de missions paroissiales (sorte de retraites suivies par toute une paroisse). C'est par le biais de ce grand apôtre qu'à l'aube de la Révolution, les Vendéens avaient la foi chevillée au corps au point de générer l'insurrection contre la persécution anti-catholique.

Sans conteste, l'arme la plus puissante de saint Louis-Marie fut sa dévotion sans bornes à la Mère de Dieu. Et c'est dans cet esprit qu'il nous légua la pratique de la "parfaite consécration à Jésus par Marie". Cette consécration qu'il enseigne dans son *Traité de la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge* porte certaines marques spécifiques :

1 - Cette consécration à la Sainte Vierge nous mène à Jésus Christ, vrai Dieu et vrai homme, qui est l'unique fin de toute dévotion catholique. En effet ici, la Sainte Vierge n'est prise pour modèle que pour mieux nous mener à son divin Fils.

Cette consécration nous fait offrir toutes nos bonnes œuvres à Notre-Dame, et cela, loin de mettre de côté Notre-Seigneur, lui rend au contraire un honneur immense, car tout ce que nous vouons à la Bienheureuse Vierge Marie, elle s'empresse de l'offrir à son tour à Dieu de qui vient tout don parfait. Marie ne garde rien pour elle, comme elle le fit lors de la visitation en chantant son *Magnificat* : les honneurs que lui rendaient sainte Élisabeth, elle les a immédiatement renvoyés à Dieu qui avait fait en elle toutes ces merveilles.

2 - La consécration qu'enseigne Saint Louis-Marie est celle d'un esclavage d'amour. Depuis notre baptême, nous appartenons à Notre-Seigneur qui nous a tirés de l'esclavage du démon et du péché, selon l'enseignement de saint Paul. Et à ce titre nous nous devons de Le servir.

Or, il existe deux manières de servir autrui : soit à la manière d'un serviteur ou mercenaire qui s'engage à servir son maître moyennant une récompense, mais ne se donne pas tout entier avec ce qu'il possède ou peut acquérir ; soit à la manière d'un esclave qui travaille pour son maître sans en attendre de dédommagement, et se donne tout entier avec tout ce qu'il a et tout

ce qu'il pourra acquérir. Sans conteste, le service le plus parfait est celui de l'esclave. C'est donc à cela que nous pousse la parfaite consécration à Jésus par Marie.

Or, à être l'esclave de Notre-Seigneur mieux vaut l'être par amour que par contrainte. En effet les démons sont esclaves de Dieu, mais ils le sont par force. Nous voulons, nous, par cette consécration, être les esclaves de Jésus-Christ par amour de Dieu, et ce par le biais de la Très Glorieuse Vierge Marie, dont nous nous ferons les esclaves pour l'être plus parfaitement de Dieu.

3 - Cette pratique de la consécration de soi-même à Jésus-Christ par les mains de Marie est aussi une voie d'humilité. "Il est plus parfait, parce qu'il est plus humble, de ne pas nous approcher de Dieu par nous-mêmes, sans prendre un médiateur" dit saint Louis-Marie.

En nous présentant de nous-mêmes, avec nos propres forces devant Dieu, celles-ci étant si affaiblies par notre tendance au mal, nous risquons fort de n'être pas exaucés. Cela serait aussi manquer de respect à la majesté de Dieu, que de s'approcher directement de Sa sainteté sans aucune recommandation. Par cette consécration, allons donc à Jésus-Christ, notre médiateur de rédemption, par l'intermédiaire de la Bienheureuse Vierge Marie, notre médiatrice d'intercession.

4 - Marie nous aidera aussi en conservant nos bonnes actions. En effet, ici-bas nous avons bien du mal à prendre soin du trésor que nous avons reçu de Dieu, pour plusieurs raisons : car nous l'avons dans un "vase fragile". C'est-à-dire dans un corps corruptible et une âme plus mouvante qu'une girouette, à cause de la concupiscence. Mais aussi "le diable notre adversaire rôde comme un lion cherchant qui dévorer". Et enfin, le monde corrompu qui n'aide pas à conserver la grâce et les dons de Dieu.

5 - La Bienheureuse Vierge Marie conservera donc toutes nos grâces, car par cette consécration nous léguons absolument tout ce que nous possédons à Marie notre mère, pour être par elle tout entier à Jésus-Christ. Et c'est là l'originalité de cette consécration par rapport aux autres. Nous donnons notre corps (sens et membres),

notre âme et toutes ses puissances, mais aussi nos biens extérieurs et nos biens intérieurs et spirituels ; c'est-à-dire nos mérites, nos vertus et nos bonnes œuvres (passées, présentes et futures), sans rien excepter ni prétendre aucune récompense que celle d'appartenir à Jésus-Christ.

Quand nous faisons une bonne action, nous obtenons une double récompense : une valeur satisfaisante, c'est la bonne action en tant qu'elle satisfait la peine due au péché ; et une valeur méritoire, c'est à dire le fait de mériter la grâce et la gloire éternelle. Par la consécration à Marie, nous donnons les satisfactions et les mé-

rites de toutes nos bonnes œuvres : nos mérites, nos grâces et nos vertus sont donnés à la sainte Vierge pour qu'elle les conserve, les augmente et les embellisse ; et nos satisfactions, pour les communiquer à qui bon lui semblera et pour la plus grande gloire de Dieu. Par ce moyen donc nous sommes très certains que rien de ce que nous avons ne servira à autre chose qu'à la louange de Dieu.

Confions-nous donc à la Bienheureuse Vierge Marie en nous consacrant à elle comme esclave d'amour pour être plus parfaitement à Notre-Seigneur Jésus-Christ.



Saint Louis Grignon de Montfort

## Consécration de soi-même à Jésus-Christ, la Sagesse incarnée, par les mains de Marie

O Sagesse éternelle et incarnée ! Ô très aimable et adorable Jésus, vrai Dieu et vrai homme, Fils unique du Père éternel et de Marie toujours Vierge !

Je Vous adore profondément dans le sein et les splendeurs de Votre Père, pendant l'éternité, et dans le sein virginal de Marie, Votre très digne Mère, dans le temps de Votre incarnation.

Je Vous rends grâces de ce que Vous vous êtes anéanti Vous-même en prenant la forme d'un esclave, pour me tirer du cruel esclavage du démon.

Je Vous loue et Vous glorifie de ce que Vous avez bien voulu Vous soumettre à Marie Votre sainte Mère en toutes choses, afin de me rendre par elle Votre fidèle esclave.

Mais, hélas ! Ingrat et infidèle que je suis, je ne Vous ai pas gardé les vœux et les promesses que je Vous ai si solennellement faits dans mon baptême : je n'ai point rempli mes obligations ; je ne mérite pas d'être appelé Votre enfant ni Votre esclave ; et, comme il n'y a rien en moi qui ne mérite Vos rebuts et Votre colère, je n'ose plus par moi-même approcher de Votre sainte et auguste Majesté.

C'est pourquoi j'ai recours à l'intercession de Votre très sainte Mère, que Vous m'avez donnée pour médiatrice auprès de Vous ; et c'est par son moyen que j'espère obtenir de Vous la contrition et le pardon de mes péchés, l'acquisition et la conservation de la Sagesse.

Je vous salue donc, ô Marie immaculée, tabernacle vivant de la Divinité, où la Sagesse éternelle cachée veut être adorée des anges et des hommes.

Je vous salue ô Reine du ciel et de la terre, à l'empire de qui tout est soumis, tout ce qui est au-dessous de Dieu.

Je vous salue, ô Refuge assuré des pécheurs, dont la miséricorde n'a manqué à personne ; exaucez les désirs que j'ai de la divine Sagesse, et recevez pour cela les vœux et les offres que ma bassesse vous présente.

Moi, N..., pécheur infidèle, je renouvelle et ratifie aujourd'hui entre vos mains les vœux de mon baptême : je renonce pour jamais à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et je me donne tout entier à Jésus-Christ, la Sagesse incarnée, pour porter ma croix à Sa suite tous les jours de ma vie, et afin que je Lui sois plus fidèle que je n'ai été jusqu'ici.

***Je vous choisis aujourd'hui, en présence de toute la cour céleste, pour ma Mère et Maîtresse. Je vous livre et consacre, en qualité d'esclave, mon corps et mon âme, mes biens intérieurs et extérieurs, et la valeur même de mes bonnes actions passées, présentes et futures, vous laissant un entier et plein droit de disposer de moi et de tout ce qui m'appartient, sans exception, selon votre bon plaisir, à la plus grande gloire de Dieu, dans le temps et l'éternité.***

Recevez, ô Vierge bénigne, cette petite offrande de mon esclavage, en l'honneur et union de la soumission que la Sagesse éternelle a bien voulu avoir de votre maternité ; en hommage de la puissance que vous avez tous deux sur ce petit vermisseau et ce misérable pécheur, et en action de grâce des privilèges dont la Sainte-Trinité vous a favorisée.

Je proteste que je veux désormais, comme votre véritable esclave, chercher votre honneur et vous obéir en toutes choses.

O Mère admirable, ! présentez-moi à votre cher Fils, en qualité d'esclave éternel, afin que, m'ayant racheté par vous, Il me reçoive par vous.

O Mère de miséricorde ! Faites-moi la grâce d'obtenir la vraie sagesse de Dieu et de me mettre pour cela au nombre de ceux que vous aimez, que vous enseignez, que vous conduisez, que vous nourrissez et protégez comme vos enfants et vos esclaves.

O Vierge fidèle, rendez-moi en toutes choses un si parfait disciple, imitateur et esclave de la Sagesse incarnée, Jésus-Christ votre Fils, que j'arrive, par votre intercession, à votre exemple, à la plénitude de Son âge sur la terre et de Sa gloire dans les cieux.

Ainsi soit-il

## Sanctifier le dimanche

par M. l'abbé Simoulin

Il y a fort longtemps, le Père de Chivré prêchait aux enfants. Les carnets publiés par l'association ont publié certaines de ses instructions. Parmi elles, figure une série intitulée « la Messe expliquée aux enfants » qui pourrait fort bien convenir aux parents et autres adultes. Une des conférences est réservée au culte du dimanche et elle me semble intéressante.

Avant de la lire, je vous confie un de mes « étonnements » pour ne pas dire davantage. La langue française possédait un verbe qui a quasiment disparu de notre vocabulaire, parce que ce qu'il désigne a disparu ! il s'agit du verbe « s'endimancher » qui signifie simplement « revêtir les habits du dimanche » ! Or, et j'observe cela surtout chez les messieurs, nombreux sont ceux qui, le dimanche, se laissent aller en ne faisant pas les efforts qu'ils font en semaine ! Pour aller au travail ou au bureau, ces messieurs s'habillent correctement, proprement... et le dimanche, on laisse tomber veston et cravate, on ne se rase pas et on vient à la messe dans une tenue négligée, pour ne pas dire plus ! On s'habille pour le bureau ou pour rendre vite à des amis qui nous ont invités, afin de leur faire honneur, mais Jésus n'a droit à aucun effort qui Lui manifeste notre respect et notre dévotion ! Étrange, non ?

Mais lisons maintenant notre bon père !

Les premières lignes de l'histoire de l'humanité s'expriment comme il suit : "Dieu bénit le septième jour et le sanctifia". J'en retiens les deux verbes bénir et sanctifier afin de vous livrer l'idée de l'Église sur le respect du dimanche, sur son emploi et sur ses grâces.

Bénir, c'est mettre à part en vue d'une plus grande utilité. A votre Baptême vous avez été bénis, mis à part : des chrétiens par conséquent choisis. Le jour de sa prise d'habit, le religieux reçoit de l'Église une bénédiction, il est mis à part en vue d'un plus grand amour de Dieu. Et Dieu Lui-même a bénit le septième jour, le dimanche.

De quoi donc l'a-t-il mis à part ? Des occupations matérielles de la semaine qui seraient inconciliables avec la vie spirituelle.

Le dimanche n'est nullement un jour comme les autres ; les autres sont la propriété de

l'homme et comme tels sont utilisés avec des procédés humains ; le dimanche est la propriété de Dieu et, comme tel, ne peut être utilisé que pour des buts directement divins. Quels sont ces buts ? : nos intérêts éternels.

En semaine, on pense à son coffre-fort ; le jour du Seigneur, on pense à son âme et à ses élans, ses aspirations, ses repentirs, ses exigences. En semaine, on travaille pour gagner sa vie mortelle ; le dimanche, on met au point son programme d'action pour assurer sa vie éternelle.

En semaine encore, on organise son avenir humain ; le dimanche, son avenir chrétien.

**Il est béni, mis à part** de tout ce qui entraverait nos dévotions, notre instruction religieuse, notre Adoration de Dieu ; aussi la plus grande partie de son temps est au service de Dieu ; il n'est pas la demi-heure du Seigneur, le quart d'heure avec le Seigneur, il est le *Dies Domini*. Le jour entier du Seigneur comme la semaine est le *dies hominis*, le jour de l'homme.

Aussi quelle mise au point loyale nous demandons aux familles chrétiennes de faire au sujet du dimanche ! Ne pas le raccourcir en une Messe hâtive commençant à l'offertoire et finissant aux ablutions, avec le souci de passer le temps ensuite d'une manière strictement profane.

Nos intérêts éternels réclament plus de sérieux et plus de réflexion, et ce fut la grande menace de la Vierge à la Salette "*Les Français seront châtiés parce qu'ils ne veulent plus respecter le Dimanche, le jour de Mon Fils*".

Laissez à ce jour son allure chrétienne :

- par la Messe bien entendue, en famille pour resserrer vos liens d'affection humaine sous le regard de l'amitié de Dieu ;

- par l'audition de la Parole de Dieu aujourd'hui si dédaignée par la fatuité et la légèreté de nos auditoires ignorants ;

- par un salut rendant hommage au Maître du Temps qui connaît le jour de votre mort et sait le nombre exact de Dimanches qui nous restent à respecter et à vivre.

Ce jour-là, votre âme doit aspirer l'air vivi-

fiant de la prière et de la réflexion, afin de refaire ses forces pour la semaine qui vient. L'ironie, la mode, les associations même pieuses ont jeté le discrédit sur le dimanche vécu en famille, et pourtant la famille reste la première cellule religieuse où l'on va en commun rendre gloire à Dieu. Oui, vos Dimanches sont à part :

- à part des distractions illicites qui en feraient des jours de péché au lieu d'en faire des jours du Seigneur ;

- à part du travail matériel réservé à la semaine ;

- à part d'un excès de plaisir qui s'exercerait aux dépens du temps normal à consacrer à Dieu.

Il est béni, n'y touchez pas autrement qu'avec votre Amour de Dieu car Dieu Vous en demandera un compte jaloux, c'est SON bien.

**Le dimanche est également sanctifié.** Un objet, une parole, un homme sont sanctifiés lorsqu'ils émanent ou communiquent quelque chose de Dieu.

Paganisées par l'ambiance moderne, nos semaines nous usent au point de vue spirituel, il leur faut un jour de lumières pour nous refaire

une mentalité chrétienne neuve et c'est le rôle du dimanche. Ses offices, ses cérémonies publiques nous apportent quelques-unes des effluves de Dieu. Elles descendent dans notre cœur par l'intermédiaire de la liturgie d'une Grand-Messe hélas ignorée de nos familles aujourd'hui. La Grand-Messe : le rappel officiel du Calvaire est l'affirmation publique de notre Foi. Elle est la place de Dieu dans la vie sociale d'un peuple, et s'y unir par la prière ou par le chant, c'est faire œuvre sociale avant n'importe quelle activité sociale.

**Ce jour enfin est saint** en lui-même puisque Dieu se le réserve pour s'approcher des hommes, les apaiser, les revigorer, les consoler, les encourager. D'où la gravité de ne pas respecter la Messe du dimanche et le jour du dimanche par des travaux défendus ou des plaisirs dangereux, on compromet toute sa semaine : semaine maussade sans réserve de vie morale, semaine païenne sans esprit chrétien dans les labeurs qui nous attendent, semaine qui ne mérite de la part de Dieu ni Sa protection, ni Sa Providence, ni Son Amour, car il y manque l'essentiel : la lumière du dimanche pour l'éclairer et la respecter.



Dieu se reposant - cathédrale de Montreale (Sicile) - XII<sup>ème</sup> s.

## VIE DE L'ÉCOLE ET DU PRIEURÉ

### *Carnet paroissial*

#### Ont été régénérés par l'eau du Baptême :

- Guillaume **Verschuur**, fils de M. et Mme Nicolas **Verschuur**, le 1<sup>er</sup> avril 2023, aux Carmes ;
- Anna **Herrbach**, fille de M. et Mme Joseph **Herrbach**, le 1<sup>er</sup> avril 2023, aux Carmes ;
- Richard **Simon**, le 15 avril 2023 au Cammazou.

#### Ont reçu pour la première fois Jésus dans l'Eucharistie :

- le 9 avril 2023, aux Carmes : Martin **Combet**, Enzo **Dardé**, Gabriel **Ferreira**, Blanche **Grenet**, Tugdual **Lafaye**, Olivier **Le Bartz**, Dismas **Perisse**, Bérénice **Puech**, Olivier **Rankin**, Marcel **Robiez**, Raphaël **Rostaing**, Ambroise **Schneider** ;
- le 16 avril 2023, au Cammazou : Richard **Simon**, Arthur **Simon**, Alix **Simon** ;
- le 23 avril 2023 : Maddalena **Malacrida** (au Cammazou), Valentin **Orgeret** (aux Carmes).

#### Se sont unis devant Dieu et l'Église par les liens du sacrement de mariage, le 15 avril 2023 :

- le Chef de Bataillon Henri **de la Cropte de Chantérac** avec Mlle Amélie-Jeanne **Renaud**, aux Carmes ;
- M. Thibaud **Mercury** avec Mlle Sophie **Colas**, à l'église St-Barthélémy de Saint-Chamond (42) ;
- M. Richard **Simon** avec Mlle Mathilde **Rapp**, au Cammazou ;
- M. François **Toussaint** avec Mlle Anne-Elisabeth **Royal**, à la basilique Sts-Pierre-et-Paul de Luxeuil-les-Bains (70).

#### Ordres majeurs au Séminaire Saint-Pie X d'Ecône, le 25 mars 2023 :

- Sous-Diaconat : abbés Sixte **Burguburu**, Louis-Marie **Frizac**, Éric **Lecomte**.

#### A été honoré de la sépulture ecclésiastique :

- Monsieur Jean-Marc **Chevet**, décédé le 9 avril 2023.

### *Annonces*



#### **La vierge pèlerine dans les familles du Prieuré**

Notre vierge pèlerine se déplace au sein des familles de dimanche en dimanche.

Tout foyer chrétien désirent l'accueillir s'engage à réciter le chapelet chaque jour à ses pieds, avec tous les membres de la famille présents, pendant une semaine.

Réservez votre semaine auprès de M. et Mme B. Maurin : maurinbc@orange.fr ;

04.68.60.22.09



## Pèlerinage de Pentecôte – 27, 28 et 29 mai 2023

### De Chartres à Paris sur le thème des Béatitudes

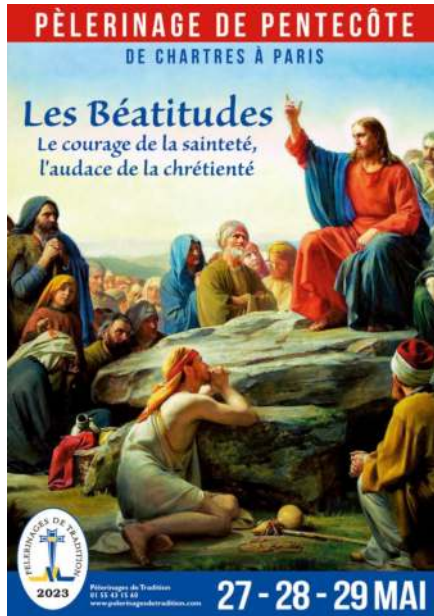
« Dans l'Évangile, la sainte Eglise nous rappelle que nous sommes encore ici-bas, et que nous avons à suivre ce que l'on pourrait appeler le code de la route du Ciel, qui n'est rien d'autre que ces magnifiques Béatitudes données sur la montagne, suivies de tous les enseignements de Notre-Seigneur... Mais il y a des conditions à remplir pour aller au Ciel, et Notre Seigneur, dans son *Sermon sur la montagne*, n'oublie pas de nous dire que la voie est étroite. C'est dans ce sermon qu'Il nous rappelle que le chemin qui conduit au Ciel n'est pas un chemin facile... » (Mgr Marcel Lefebvre).

Le chemin de Notre-Dame cille non plus, mais les prières les beaux textes lus au sein des mètres parcourus.

Je vous invite à prendre un (un car fauteuils et un car cou-l'entrée de l'église Saint-Joseph pour les trois jours se font sur le

Grâce aux parrainages, aux vins, l'association "Aude Tradi-les familles nombreuses qui ex-

Je prie les personnes qui ne dans l'organisation de bien vou-ment à ce magnifique pèlerinage parrainage (bulletin de couleur



de Chartres à Paris n'est pas fa-récitées, les chants entonnés et chapitres font oublier les kilo-

bulletin d'inscription aux cars chettes) sur le présentoir situé à des Carmes. Les inscriptions site [pele.trad@wanadoo.fr](mailto:pele.trad@wanadoo.fr).

ventes de charcuteries et de tion" peut aider les pèlerins et priment un besoin en ce sens.

pourront pas marcher ou servir loir participer encore généreuse- en remplissant un bulletin de jaune).

**Renseignements : Gilbert Beauval - Tel : 06 89 43 17 87 après 17h00 ou le week-end.**

## Préparation de la Kermesse !

La kermesse du 18 juin approche à grands pas.

N'oubliez pas de vous inscrire pour **aider à tenir les stands** auprès du Frère Emeric ([frereemeric@saintjosephdescarmes.fr](mailto:frereemeric@saintjosephdescarmes.fr)) ou de M. Louis du Fayet de la Tour ([louisdufayetdelatour@yahoo.fr](mailto:louisdufayetdelatour@yahoo.fr))

Les dons de lots pour la tombola ou les dons en nature pour les stands de vente (créations artisanales, beaux objets pour la brocante, etc.), à déposer au secrétariat de l'école, sont toujours les bienvenus.

Un immense merci pour votre générosité !

## Chronique du mois d'avril 2023

Les cérémonies de la Semaine Sainte ont été de toute beauté. Quelle grâce avons-nous ! Ces processions grandioses avec tous ces petits clerges, ces mélodies grégoriennes, ces polyphonies sacrées, ces encens délicieux, et ces bouquets de fleurs époustouflants, tout porte nos âmes à l'émerveillement. Vraiment, nous pouvons penser que le curé d'Ars, depuis son ciel de gloire, est bien content de nous, lui, si pauvre, qui ne reculait devant aucune folie pour la splendeur du culte.

Dans la magnificence de cette nuit pascale, chacun a remarqué que la supplication finale de l'Exsultet citait le nouveau prénom de l'évêque de Carcassonne « *Antistite nostro Brunone* ». En effet Mgr Alain Planet a cédé son siège à Mgr Bruno Valentin le 31 mars 2023 : « *Precamur ergo Te Domine : (...) ut temporum concessa, in his paschalibus gaudiis, assidua protectione regere, gubernare, et conservare digneris* ».

À l'occasion de ce numéro du temps pascal, le Seignadou remercie chaleureusement toutes les bonnes volontés qui contribuent, de près ou de loin, à la beauté du culte divin. N'oublions jamais, cependant, que ce qu'il y a de plus beau aux yeux de Dieu, bien plus que toute cette splendeur terrestre, c'est la splendeur d'une âme en état de grâce. Veillons donc, avec plus d'attention encore et avec un zèle jamais attiédi, à ce que nos âmes soient toujours davantage, aux yeux de Dieu, de splendides tabernacles, sans plus de trace du péché.

C'est ce qu'ont bien compris nos fidèles, qui sont venus si nombreux recevoir le sacrement de Pénitence, lors des jours saints, afin de se préparer comme il convient à la fête de Pâques. Quoi de plus triste, en effet, qu'une âme baptisée souillée d'une faute mortelle, le jour même où « le Christ, ayant détruit les chaînes de la mort » est ressuscité ? Les abbés ne chôment pas, mais, heureusement, ils sont nombreux pour faire face à la tâche.

Quelle joie dans le Ciel, en ce jour de Pâques ! Douze petits chrétiens s'approchent du banc de communion pour recevoir Jésus pour la première fois. Dans son sermon, Monsieur l'abbé

les enjoint à prendre la résolution de bannir le mensonge de leur vie, parce que leur âme, désormais, recevra bien souvent Celui qui se définit comme « la Vérité » et qui nomme Satan « le Prince du Mensonge ».

Les vacances de Pâques donnent l'occasion aux différentes unités de se réunir un peu plus longuement qu'à l'accoutumée. Les louveteaux et les louvettes campent à Viviès, les scouts à Fonters-du-Razès, et les guides se promènent entre Alairac et Saint-Joseph-des-Carmes... La météo n'a pas été des plus clémentes, mais la pluie n'a pas pu altérer la bonne humeur de tous ces joyeux lurons. Tous se sont quittés en pensant : « Vivement le grand camp d'été ! »

« Vivent les mariés ! » quatre de nos fidèles se marient en ce samedi « *in albis* ». C'est certainement fortuit, mais on peut dire que le jour est bien choisi, puisque c'est le samedi « en blanc » ! Pour ce faire, M. l'abbé Peignot part à Lyon, M. l'abbé Cyprien du Crest (frère aîné de notre abbé) à Luxeuil-les-Bains, M. l'abbé Simoulin reste au Cammazou, et M. l'abbé Espi aux Carmes ! Nous souhaitons aux nouveaux mariés une abondance de grâces et d'enfants, parmi lesquels Dieu saura choisir de nombreuses vocations... En effet, la moisson est abondante et ne cesse de grandir, mais les vocations, elles, ne suivent pas dans la même proportion !

Pendant que M. l'abbé Peignot garde le troupeau assisté de M. l'abbé Delmotte, MM. Les abbés Peron, Chabot-Morisseau et du Crest partent pour Châteauroux, où ils vont suivre une session de théologie sur « Saint Augustin au XVII<sup>ème</sup> siècle. » Là-bas, ils retrouvent une quarantaine de confrères, et l'ambiance chaleureuse rappelle le verset du psaume : « Qu'il est bon et doux pour des frères d'habiter ensemble. » Au cours de cette session, quelques confrères taquinaient l'abbé Peron lorsqu'ils apprennent du conférencier, M. Jean-Louis Quantin, que la famille de Monsieur Arnauld, le fameux janséniste de Port-Royal, était originaire d'Auvergne. Pour toute réponse, M. l'abbé offre un saint-nectaire à la communauté, et personne ne dit plus rien !

# LE SEIGNADOU HISTOIRE

ARTICLE N°47

## LES PERSÉCUTIONS



Manipulé par son César Galère, Dioclétien, qui jusqu'à présent avait répugné à verser le sang, perd la tête. Les proches de l'Empereur, dont certains l'avaient servi avec une fidélité à toute épreuve depuis son accession au trône, sont atrocement suppliciés. Le Chambellan de la Cour, Pierre, est fouetté, et, quand son corps est en charpie, on le recouvre de sel et de vinaigre, et on le met à griller. Sous les yeux mêmes de l'Empereur, Dorothee et Gorgon, ses collègues, sont sauvagement torturés puis étranglés.

Comme ses conseillers lui font remarquer que les chrétiens accourent à leurs tombeaux pour les vénérer comme martyrs, il fait exhumer leurs corps et ordonne qu'on les jette à la mer. Dans Nicomédie et aux alentours, d'horribles massacres se répètent chaque jour. Afin de repérer plus efficacement tous ceux qui confessent la Foi chrétienne, on couche des croix sous les portiques de la ville, on demande aux femmes qui font leurs courses au marché de brûler de l'encens aux idoles avant tout achat. Ainsi, ceux qui se refusaient à ces profanations ou à ces sacrilèges se dénonçaient comme chrétiens et étaient enfermés.

De Nicomédie, la persécution s'étend à Antioche, où réside le César Galère. Celui-ci, instigateur des édits, les applique évidemment avec zèle. Sa soif de sang est certainement un peu déçue, car la chrétienté d'Antioche, gangrenée de l'intérieur par un clergé indigne, trouve peu d'âmes courageuses, et l'on voit les tristes processions d'apostatés, qui, en famille, parfois même menés par le prêtre ou l'évêque, viennent brûler l'encens aux divinité païennes.

Cependant Romain, un chrétien de Palestine, de passage à Antioche, scandalisé, vient se placer devant le tribunal pour encourager les chrétiens à la confession de la Foi. Arrêté, il est conduit devant Galère. Le César ordonne qu'il soit brûlé vif. Le feu s'éteint sous ses pieds, et Romain tance l'Empereur qui, furieux, veut lui arracher la langue. Pour se faire, il fait venir un médecin apostat, qui, bien honteusement, s'exécute. Mais, alors que le lâche chirurgien a fini son sinistre travail, Romain prêche avec une voix sonore et en un langage parfaitement

articulé la Foi catholique. Furibond, l'Empereur accuse le médecin, qui pour se disculper, présente la langue qu'il tient en main, preuve irréfutable qu'il n'est pour rien dans cet incroyable phénomène. Loin d'être touché par ce miracle, l'Empereur ordonne qu'on exécute le confesseur.

La persécution se répandait, et, comme l'escomptait Galère, le César Constance Chlore, dont l'épouse, Hélène était chrétienne, ne s'y prêta point. Il fit détruire quelques églises, pour donner le change, mais le sang ne coula pas en Gaule. Bien loin de cela, il se livra à une expérience tout à son honneur et particulièrement savoureuse. Après avoir reçu l'édit de persécution, il convoqua auprès de lui tous les chrétiens qui assuraient une fonction importante dans le gouvernement. Ministres, gouverneurs, officiers... « Les chrétiens qui obéiront à l'édit et sacrifieront aux idoles seront confirmés dans leur charge. Les autres en seront déchus. » Quelques-uns s'empressèrent d'assurer le César de leur obéissance. D'autres, dignement, se refusèrent, arguant de l'impossibilité de désobéir à Dieu pour obéir à un homme, fut-il l'Empereur lui-même. Alors, jetant bas le masque, Constance Chlore tança superbement les renégats : « Comment pourrais-je, à l'avenir, me fier à des hommes qui ne garde pas même à Dieu leur fidélité ? » Et il les renvoya du Palais.

Un article de l'édit de persécution sommait les évêques de livrer les livres saints. C'était là frapper au cœur l'Eglise, plus encore que par le sang des martyrs. Un martyr, on le sait, donnait vie par son sang à une multitude de chrétiens. Mais les livres, si précieux et si rares, ne pouvait être facilement remplacés. Plus de livres saints, plus de culte, plus d'enseignement, et, peu à peu, certainement, le pullulement d'erreurs ça et là dans les églises réparties dans tout l'Empire Romain. Dès que l'on sut cela, on cacha les précieux trésors, mais on ne put éviter des pertes considérables. À Rome, où de précieux documents étaient conservés à la bibliothèque pontificale, la police impériale détruisit tout. Ainsi disparurent notamment les archives de l'Eglise, laissant au secret de Dieu un nombre incalculable de passions des martyrs romains des trois premiers siècles.

Ephéméride du mois de mai 2023		SAINT-JOSEPH-DES-CARMES		SACRÉ-CŒUR	SAINT-DOMINIQUE DU CAMMAZOU
		MONTREAL		CASTRES	FANJEAUX
		Confessions	Messes	Messes	Messes
lun. 1	Saint Joseph artisan, Confesseur <i>1<sup>ère</sup> classe, blanc</i>		6h45 et 11h30		8h00
mar. 2	Saint Athanase, Evêque, Confesseur et Docteur <i>mémoire des Saints Alexandre, Evence et Théodule, Martyrs, et de Saint Juvénal, Evêque et Confesseur</i>		6h45 et 11h30		8h00
mer. 3	<b>Fête de la Dédicace de l'église Saint-Joseph-des-Carmes</b> <i>mémoire de la Férie</i> <i>1<sup>ère</sup> classe, blanc</i>		6h45 10h30 : messe chantée		7h15 et 11h40
jeu. 4	Sainte Monique, Veuve		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
ven. 5	Saint Pie V, Pape et Confesseur <i>1<sup>er</sup> vendredi du mois</i>		7h45 et 11h30 18h30 : Heure sainte	18h00 : abbé Espi	11h00 : Messe votive du Sacré-Cœur suivie de l'exposition du TSS 18h45 : Salut du TSS
sam. 6	De la Sainte Vierge au samedi <i>1<sup>er</sup> samedi du mois</i>	16h00 : abbé du Crest	7h45 et 11h30 10h45 : activités 1 <sup>er</sup> samedi	18h00 : abbé Espi	8h00
dim. 7	<b>IV<sup>ème</sup> Dimanche après Pâques</b> <i>2<sup>ème</sup> classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi	8h30
lun. 8	De la Férie		7h45 et 11h30		8h00
mar. 9	Saint Grégoire de Naziance, Evêque, Confesseur et Docteur		6h45 et 11h30 8h30 : messe des mères de famille		7h15 et 11h40
mer. 10	Saint Antonin, Evêque et Confesseur <i>mémoire des Saints Gordien et Epimaque, Martyrs</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 11	Saints Philippe et Jacques Le Mineur, Apôtres <i>2<sup>ème</sup> classe, rouge</i>		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 et 11h40
ven. 12	Saints Nérée, Achillée, Domitille et Pancrace, Martyrs		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
sam. 13	Saint Robert Bellarmin, Evêque, Confesseur et Docteur	16h00 : abbé Espi	6h45 et 11h30		8h00
dim. 14	<b>V<sup>ème</sup> Dimanche après Pâques</b> <i>Solennité de Sainte Jeanne d'Arc</i> <i>2<sup>ème</sup> classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Peignot	8h30
lun. 15	Saint Jean-Baptiste de La Salle, Confesseur <i>Rogations</i>		6h45 et 11h30 18h00 : procession et messe lue		procession à 7h45, suivie de la messe
mar. 16	Saint Ubald, Evêque et Confesseur <i>Rogations</i>		6h45 et 11h30 18h00 : procession et messe lue		procession à 6h55, suivie de la messe
mer. 17	Vigile de l'Ascension <i>Rogations</i> <i>2<sup>ème</sup> classe, blanc</i>		6h45 et 11h30		procession à 6h55, suivie de la messe
jeu. 18	<b>Ascension de Notre Seigneur</b> <i>Fête d'obligation</i> <i>1<sup>ère</sup> classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi	10h00 communions solennelles, puis consécration à la Sainte Vierge
ven. 19	Saint Pierre Célestin, Pape et Confesseur <i>mémoire de Sainte Pudencienne, Vierge</i>		6h45 et 11h30		8h00
sam. 20	Saint Bernardin de Sienne, Confesseur	16h00 : abbé Espi	6h45 et 11h30		8h00
dim. 21	<b>Dimanche après l'Ascension</b> <i>2<sup>ème</sup> classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00 : communions solennelles	10h00 : abbé Espi	8h30
lun. 22	De la Férie		6h45 et 11h30		8h00
mar. 23	De la Férie		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
mer. 24	De la Férie		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 25	Saint Grégoire VII, Pape et Confesseur <i>mémoire de Saint Urbain 1<sup>er</sup>, Pape et Martyr</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
ven. 26	Saint Philippe Néri, Confesseur <i>mémoire de Saint Eleuthère, Pape et Martyr</i>		7h45 et 11h30		7h15 et 11h40
sam. 27	Vigile de la Pentecôte <i>1<sup>ère</sup> classe, rouge</i>	16h00 : abbé Peron	7h45 et 11h30		8h00
dim. 28	<b>Dimanche de la Pentecôte</b> <i>1<sup>ère</sup> classe, rouge</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Chabot-Morisseau	8h30
lun. 29	<b>Lundi de la Pentecôte</b> <i>1<sup>ère</sup> classe, rouge</i>		7h45 et 11h30		8h00
mar. 30	<b>Mardi de la Pentecôte</b> <i>1<sup>ère</sup> classe, rouge</i>		7h45 et 11h30		8h00
mer. 31	<b>Mercredi des Quatre-Temps de la Pentecôte</b> <i>1<sup>ère</sup> classe, rouge</i>		7h45 et 11h30		7h15